

LICENCE

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;

Vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la Licence ;

Vu l'arrêté ministériel du 17 juin 2011 relatif à l'habilitation de l'UNIVERSITÉ JEAN MONNET – SAINT-ÉTIENNE à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par Mme JENNIFER PAUT, né le 28 mai 1991 à SAINT PRIEST EN JAREZ (042), en vue de son inscription à la Licence ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de LICENCE SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ, Mention SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES, spécialité ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ,

mention assez bien

est délivré à **Mme JENNIFER PAUT**

au titre de l'année universitaire 2011-2012

et confère le grade de Licence,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Lyon, le 28 janvier 2013

Le titulaire

Le Président

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

Françoise Moulin Civil

N° STETIEN 9345560

Khaled BOUABDALLAH

